



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 62001

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les propositions formulées par la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) lors de son 45e congrès national. Aussi, il le prie de bien vouloir lui faire part de son avis sur celle tendant à l'assouplissement des conditions d'accès à la pension d'invalidité (notamment des conditions d'activité préalable) et des conditions d'accès au minimum invalidité ainsi qu'à l'abandon de la récupération sur succession.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62001

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10141

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)